

INTRODUCTION

Les accueils de loisirs (AL) périscolaires et extrascolaires « La Clef des Champs » sont des structures d'accueils collectifs de mineurs à destination des familles, avant, pendant, ou après l'école.

Nos Accueils de Loisirs apportent avant tout une réponse aux besoins de garde manifestés par les familles, mais au-delà de cette demande, nos accueils ont pour vocation d'être porteur de fonctions éducatives et psycho-sociales complémentaires à celles traditionnellement portées par l'école et la famille.

C'est pourquoi, la structure s'est engagée depuis 5 ans dans une démarche qualité éducative où l'action péri-éducative menée par la direction, et l'équipe encadrante, est reconnue par les utilisateurs tant pour ses accueils du soir, que du mercredi ou des vacances.

En effet, nos AL s'engagent à proposer des animations de loisirs socio-culturelles, favorisant la praticabilité des acquis scolaires, l'égalité sociale et le mieux vivre ensemble.

Depuis cette rentrée scolaire, nous ouvrons un secteur jeunesse qui accueillera pendant les vacances scolaires des jeunes collégiens, ce secteur jeunesse se voulant être le lieu propice à la responsabilisation collective, et à l'action citoyenne, dévaluant ainsi un individualisme des jeunes de plus en plus précoce.

Les Accueils de Loisirs périscolaires et extrascolaires sont gérés par l'Association pour l'enfance d'Altkirch (APEA), qui est délégataire de la compétence enfance jeunesse pour le territoire d'Altkirch. A cet égard, l'APEA entretient des liens étroits avec la Communauté de Communes du Sundgau, qui constitue avec la CAF, notre principal financeur.

SOMMAIRE

Les locaux	3-6
L'équipe pédagogique	7-8
L'éducation à l'hygiène et à la santé	9
Les objectifs pédagogiques	10-15
Les accueils périscolaires	16-20
Les accueils extrascolaires	20-21
La démarche qualité.....	22

Annexe 1 : Projet Temps d'Accueil Périscolaires 2020-2021

Annexe 2 : Projet Mercredi de Loisirs Educatifs 2020-2021

Ce projet pédagogique, issu d'une réflexion collective, a pour vocation d'être un véritable outil de travail, une aide et une référence permanente pour les animateurs.

C'est également un outil d'information destiné aux familles et partenaires.

1. Les Locaux :

Les espaces d'accueils sont répartis sur 2 sites :

1.1. Le site①, Rue de Ferrette

C'est le site principal, situé, dans les locaux de l'APEA, où nous disposons :

- 1 salle d'éveil pour les enfants de 3 à 5 ans avec des espaces pour les jeux en autonomie et un espace-livre,
- 1 atelier d'arts plastique,
- 1 salle d'activités pour les enfants de 6 à 8 ans avec un espace-livre,
- 1 salle d'activités partagée entre petits et grands de 104 m² : « le Loft »,
- 1 salle de sieste,
- 1 cuisine pédagogique,
- 1 salle de motricité,
- 2 salles de restauration et une cuisine pour le repas du midi (situées dans l'école des Tuileries),
- 1 salle de travail pour les préparations des animateurs, pour le stockage du matériel, les vestiaires des salariés et la communication interne.
- 1 bureau pour la directrice et la directrice adjointe,
- Des sanitaires pour les 6-12 ans et des sanitaires pour les 3-5 ans.
- **Des espaces extérieurs** sont mis à notre disposition par la Mairie d'Altkirch :
 - Cour de récréation de l'école « Les Tilleuls », aujourd'hui fermée
 - Cour de récréation de l'école « Les Tuileries »,
 - 1 gymnase.

1.2. Le site②, Rue St-Morand

Il est situé dans l'enceinte de l'école Saint-Morand, où nous disposons de :

- 2 salles de restauration pour le repas du midi et une cuisine pour les repas de midi ;
- 1 salle de motricité mise à disposition par l'école maternelle Saint-Morand
- Des sanitaires pour les 6-12 ans et des sanitaires pour les 3-5 ans.
- Une infirmerie.
- Un jardin pédagogique.
- **Des espaces extérieurs sont mis à notre disposition par la Mairie d'Altkirch :**
 - Cour de récréation des écoles « Saint-Morand Maternelle et Primaire » ;

Nous disposons de 4 mini-bus de 9 places pour les déplacements avec les enfants.

Entre 2014 et 2015, l'ensemble des locaux a été repensé pour assurer un accueil de qualité auprès des enfants et favoriser la communication avec les parents. Le mobilier a été entièrement renouvelé et des réaménagements conséquents ont fait l'objet d'une réflexion collective qui a abouti à :

→ **La refonte complète du bloc sanitaire :**

- création de 4 espaces distincts respectant la distinction entre fille/garçon ; adulte/enfant ; petite-enfance/enfance, personne valide/personne à mobilité réduite.
- Aménagement d'une douche (pour les accidents du quotidien ou lors des nuitées) et de lavabos adaptés à la taille des enfants.

→ **L'aménagement d'une salle de 104m² : « le loft » en 4 espaces ouverts et distincts :**

- Le foyer est un espace dédié avant tout aux plus grands (les 8-12 ans). Cet espace dispose d'un coin salon pour la lecture et le repos, et d'un coin cuisine équipé d'un petit frigo et d'un point d'eau.
- L'espace activités grands ouvert sur le foyer est équipé de mobilier modulable sur roulettes, permettant de délimiter ou non la zone d'activité. Les tables peuvent être disposées en trois îlots distincts ou former une grande table de conférence ovale.
- L'espace activités petits situé en face de l'espace de relaxation des petits, des tables sont installées afin de permettre une meilleure répartition du groupe (entre la salle des petits et cet espace) et soutenir le travail en petits effectifs. Cette partie de la pièce est également équipée de placards spacieux.
- L'espace lecture et relaxation : Un espace calme dédié aux tout petits (3-5 ans), composé de tapis ludiques et de fauteuils propices à la détente et à la relaxation. Ces éléments se déplacent facilement permettant d'obtenir un espace libre pour une activité danse par exemple. La cloison articulée et mobile est également un meuble de rangement supplémentaire.

→ **Les vestiaires enfants (casier à chaussons, crochets, casier à bonnets) :**

L'ensemble du couloir a été équipé pour permettre aux enfants de ranger leurs manteaux, bonnets, cartables, doudous, chaussons et pouvoir les retrouver aisément en partant. Chaque casier est étiqueté au prénom de l'enfant pour qu'il se repère plus facilement.

→ **Le mobilier de la salle des moyens :**

Cette salle a été équipée de 4 tables escamotables et 24 places assises, une bibliothèque, un meuble de rangement pour les jeux de société, un meuble de rangement pour le matériel de bricolage et un pupitre d'accueil. L'aménagement de cette salle a été pensé de telle sorte à ce que tout puisse être déplacé (meubles sur roulettes, tables escamotables, tabourets empilables).

→ **L'aménagement de la salle des petits :**

Cette salle est équipée de 3 tables et 24 places assises, des placards, un espace lecture, un espace jeu (dINETTE, stand du marchand, poupées), un meuble de rangement pour le matériel de bricolage et un pupitre d'accueil.

→ **Création d'un atelier d'art plastique :**

Cette salle est équipée de trois tables, 20 places assises, des étagères, un meuble de rangement pour le matériel de bricolage, un meuble à dessin. Cette salle a été pensée pour favoriser l'autonomie avec des rangements étiquetés et accessibles aux enfants. Cette salle étant exclusivement destinée et conçue pour l'activité artistique, la manipulation de la peinture ou autres matériaux de bricolage ne pose aucun souci.

→ **Création d'une salle de sieste :**

Avec le regroupement des bureaux dans le pôle administratif, nous avons pu, agrandir le bloc sanitaire mais également consacrer une pièce à la sieste. Cette salle a été aménagée avec des éléments favorisant la détente et l'endormissement : lits, décoration zen, lumière tamisée...

→ **Regroupement des bureaux administratifs et réaménagement de l'accueil :**

L'ensemble des bureaux administratifs (direction générale, secrétariat général, direction périscolaire) a été rassemblé au même endroit, directement à l'entrée du centre périscolaire. Les parents ont donc un accès plus direct en cas de demande et la communication en est facilitée.

→ **Création d'une cuisine pédagogique :**

La cuisine a été totalement réaménagée pour faciliter l'accès des enfants aux différentes tâches culinaires. Un îlot central avec plaque de cuisson sécurisée a été installé ainsi que 2 estrades pour permettre aux enfants plus petits de pouvoir cuisiner et faire la vaisselle.

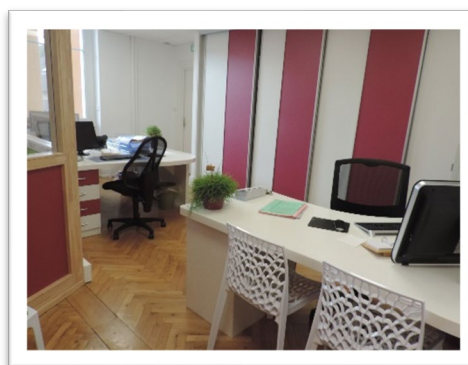
L'atelier d'art plastique :



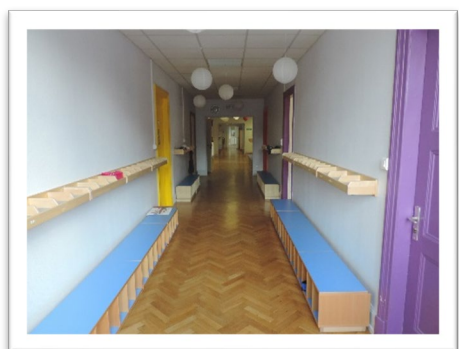
La salle des moyens :



Les bureaux :



Les vestiaires enfants :



La cuisine :



La salle des petits :



La salle de sieste :



Le Loft :



Mini-bus de l'association :



I. L'équipe pédagogique :

1) Composition de l'équipe :

- ✓ **La Directrice des AL (1ETP)** est responsable du bon fonctionnement administratif et technique de la structure. Elle est garante de la qualité du service offert aux parents, de la rentabilité de la structure et de la sécurité des infrastructures. Elle assure le management de l'équipe. Elle impulse une dynamique de groupe en animant des projets de service alliant tout à la fois les objectifs associatifs du conseil d'administration, les orientations administratives et budgétaires de la direction, et les intérêts et motivations du personnel.
- ✓ **La Directrice Adjointe des AL (0.94 ETP)** seconde la directrice des accueils périscolaires et extrascolaires dans la responsabilité du bon fonctionnement administratif et technique de la structure. Elle est responsable de la programmation des activités dans le respect du projet pédagogique de la structure. Elle est responsable de l'encadrement et du management de l'équipe au quotidien.
- ✓ **L'assistant de gestion (1 ETP)** assiste la direction dans les procédures d'inscriptions, dans les échanges avec les parents, et dans la partie administrative globale des accueils.
- ✓ **Les animateurs Coordinateurs (3 postes ; 3 ETP)** sont responsables de la qualité de l'accueil, de la coordination des animations proposées, de la sécurité des accueils et de la cohésion d'équipe. Ils sont responsables de l'équipe sur le terrain. Ils organisent les programmes d'activité et impulsent une dynamique de groupe en fonction de leur compétence technique (1 Educatrice artistique, 2 Educateurs sportif, 1 coordinatrice secteur jeunes).
- ✓ **Les animateurs (8 postes ; 7.3 ETP)** effectuent l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil, à l'encadrement et à l'éveil des enfants ; âgés de 3 à 17 ans, dans une démarche éducative et ludique, sous la responsabilité directe des coordinateurs. Ils adhèrent au projet pédagogique. Ils sont référents éducatifs, ils interviennent dans la vie sociale de l'enfant puis du jeune, et dans le développement de leurs relations collectives en favorisant l'autonomie. **Les stagiaires** sont des animateurs en formation, ils ont donc les mêmes fonctions que les animateurs.
- ✓ **Les Agents de cuisine** sont sensibilisés à l'éveil alimentaire des enfants en participant aux temps de petit déjeuner et de goûter mis en place au sein de nos accueils.

2) Fonctionnement de l'équipe :

✓ **Les temps de réunion :**

- *Réunion du Bureau périscolaire :* La directrice des accueils et la directrice-adjointe se réunissent une fois par semaine afin de faire le point sur le service et sur les informations à transmettre : qualité de l'accueil, cohérence avec le projet, amélioration, recadrage.
- *Débriefing restauration scolaire :* Une réunion d'un quart d'heure a lieu également de 13h30 à 13h45 en période scolaire. Cette réunion a pour objet de faire le point sur l'accueil du soir et de débriefer l'accueil du midi, elle est animée par la Directrice ou la Directrice adjointe.
- *Réunion d'équipe d'animation :* l'équipe se réunit tous les mardis pour concevoir, préparer et organiser les activités du soir, et du mercredi ainsi que la programmation de l'extrascolaire. Elle permettra aussi de faire le point sur le contenu et l'avancée des projets. La directrice et la directrice adjointe alternent chaque semaine pour l'animation de cette réunion.
- *Réunion des coordinateurs :* les coordinateurs bénéficient d'un temps en fin de réunion d'équipe d'animation afin de faire le point sur le suivi et les difficultés rencontrées dans les différents projets d'animation proposés par les animateurs. Ce temps privilégié a également pour objectif d'accompagner les animateurs dans une démarche de développement des compétences en interne et de démarche qualité sur nos accueils.

✓ **L'évaluation du personnel :**

- *Chaque année des objectifs sont fixés à chaque membre de l'équipe visant à améliorer la qualité du service.* Ces objectifs individuels sont tous déclinés à partir d'un objectif de structure fixé par la Directrice Générale de l'Association en concertation avec les directrices de structures.
- *A chaque réunion, un temps d'analyse sur les pratiques est proposé visant à réajuster le lien entre les écrits et l'animation concrète.*

✓ **Les temps de formation :**

- Formations continues pour maintenir ou développer les compétences professionnelles.
- Apprentissage de l'analyse de la pratique : se confronter à des situations, accepter de se remettre en question, remettre en question ses pratiques, accepter la critique dans un but de perfectionnement.

II. **L'éducation à l'hygiène et à la santé :**

1) Hygiène :

Les enfants sont sensibilisés tout au long de l'année à l'importance de respecter les normes d'hygiène indispensables, surtout en collectivité. En plus du lavage de mains obligatoire avant le repas, avant une activité « cuisine » ou à la sortie des toilettes, nous avons, par exemple, mis en place un temps de brossage des dents le matin après le petit déjeuner, qui permet aux enfants de prendre conscience des gestes du quotidien qui leur permettra d'évoluer sainement : hygiène corporelle, alimentation, prévention sont autant de points abordés et retransmis aux autres par le biais par exemple de campagne d'affichage dans les locaux.

La désinfection des locaux, assurée par des agents d'entretien formés au HACCP, est quotidienne, et complétée par une désinfection systématique des plans de travail utilisés par les enfants, plusieurs fois dans la journée, pour le goûter par exemple, ainsi que des poignées de portes et interrupteurs en cas de période de prolifération des virus et maladies.

L'équipe pédagogique est garante du respect des règles d'hygiène et veille quotidiennement à leur application.

2) Suivi sanitaire :

La Direction est responsable de la vérification des vaccinations des enfants et de la fiche sanitaire de liaison remplie au moment de l'inscription, ainsi que de l'affichage obligatoire concernant la sécurité et la santé au sein de l'accueil.

En plus de la Directrice, une assistante sanitaire, titulaire du SST (Sauveteur et Secouriste au Travail) a été désignée pour assurer le suivi sanitaire des enfants :

- Traitement médicaux
- Soins à apporter
- Transmission de la fiche de suivi des soins aux parents (via l'école ou l'équipe pédagogique)
- Application du Programme National Nutrition Santé pour la prévention du surpoids et de l'obésité infantile.
- Suivi des allergies et des Protocoles d'Accueil Individualisés.
- Suivi du contenu des pharmacies individuelles et du stock
- Suivi du registre de soins
- Application des bons gestes de prévention : crème solaire, hydratation, se couvrir la tête, inviter à vérifier la présence de tiques si sortie en forêt....

Une majorité de l'équipe est formée aux premiers secours afin de pouvoir être réactif en cas de problème avec un enfant, et appliquer les premiers gestes de soins.

III. Les objectifs pédagogiques

Un enfant se construit à travers trois principaux repères : la famille, l'école et les loisirs.

Les accueils périscolaires de l'APEA se veulent donc partenaire des familles afin de proposer aux enfants des moments de jeux, de découvertes éducatives et culturelles

qui leur permettent d'acquérir plus d'autonomie. L'accueil est un lieu d'apprentissage du « vivre ensemble » où les enfants peuvent se confronter à la différence et exploiter les richesses de la diversité. Ainsi, l'ensemble des activités pratiquées, visent à faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

1) Les objectifs :

→ Accompagner le développement de l'enfant dans sa construction identitaire

❖ Favoriser l'épanouissement de l'enfant.

Moyens :

- Proposer des activités variées,
- Adapter les activités aux envies des enfants,
- Laisser s'exprimer les enfants,
- Proposer des temps d'atelier en libre accès,
- Laisser s'exprimer la créativité.

❖ Contribuer au bien-être de l'enfant en veillant à sa sécurité physique, morale et affective.

Moyens :

- Faire des groupes selon les âges/ Adapter les activités en fonction des âges,
- Respecter le rythme de l'enfant,
- Etre à l'écoute des enfants,
- Faire respecter les règles de vie.

→ Développer et favoriser le processus d'autonomie et de socialisation

❖ Responsabiliser l'enfant.

Moyens :

- Définir les règles de collectivité avec les enfants,
- Rendre les enfants acteurs de la vie quotidienne,
- Développer le laisser-faire dans les activités.

❖ Développer le vivre ensemble.

Moyens :

- Favoriser des temps d'échanges collectifs,
- Proposer des jeux collectifs.

→ Initier les enfants à une citoyenneté active

❖ Permettre aux enfants de donner un avis, de développer une argumentation, d'affirmer ses choix, d'exprimer ses idées.

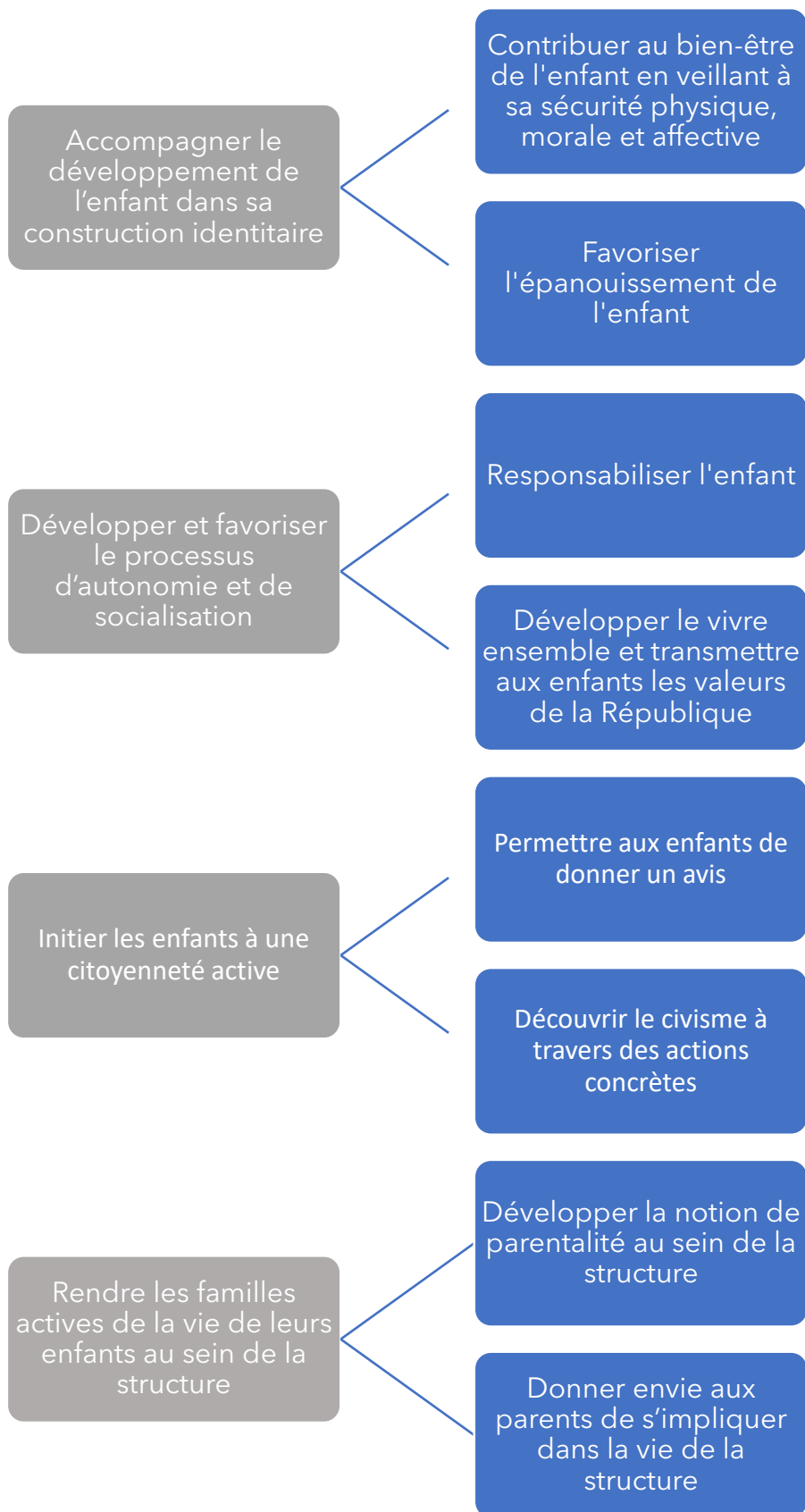
Moyens :

- Offrir un espace et un moment de parole afin de permettre de faire émerger et discuter des heurts, des conflits, des plaintes, des demandes et des questions des enfants,
 - Organiser des temps de débat.
- ❖ Découvrir le civisme à travers des actions concrètes en sensibilisant les jeunes aux droits et devoirs du citoyen.
- Moyens :
- Elaborer collectivement les règles de vie,
 - Organiser des élections et expliquer le fonctionnement démocratique.
- ❖ Incrire les enfants dans un réseau éducatif local pour donner à l'enfant une image cohérente de la cité.
- Moyens :
- Mettre en place des temps de travail avec les partenaires éducatifs,
 - Permettre aux enfants de rencontrer les acteurs qui œuvrent pour la cité.

→ **Rendre les familles actives de la vie de leurs enfants au sein de la structure**

- ❖ Développer la notion de parentalité au cœur des actions proposées par la structure (« l'ensemble des savoir-être et savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité ») et garantir la prise en compte des évolutions des familles.
- Moyens :
- Développer la qualité des relations parents-équipe pédagogique
 - Mettre en place des actions dans lesquelles les familles pourront prendre une place active.
- ❖ Donner envie aux parents de s'impliquer dans la vie de la structure
- Moyens :
- Développer le partenariat avec les familles dans des projets de la structure
 - Améliorer la communication avec les familles.

2) **L'arbre des objectifs :**



3) Les modalités d'évaluation et de suivi du projet

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions et de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et

la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'association. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués.

Accompagner le développement de l'enfant dans sa construction identitaire	1	2	3	4	5	Amélioration proposée
Les activités proposées sont-elles variées ?						
Les activités sont-elles adaptées aux envies des enfants ?						
Les enfants s'expriment-ils sur leurs envies?						
Les enfants se déplacent-ils spontanément dans les temps d'atelier en libre accès ?						
Les activités sont-elles adaptées à l'âge des enfants ?						
Le rythme de l'enfant est-il respecté ?						
Sommes-nous à l'écoute des besoins des enfants ?						
Les règles de vie sont-elles respectées ?						
1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant.						

Développer et favoriser le processus d'autonomie et de socialisation	1	2	3	4	5	Amélioration proposée
Les règles de collectivité ont-elles été établies avec les enfants ?						
Les enfants sont-ils acteurs de la vie quotidienne ?						
Des temps d'échanges collectifs sont-ils organisés ?						
Des temps de jeux collectifs sont-ils organisés ?						
1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant						

Initier les enfants à une citoyenneté active	1	2	3	4	5	Amélioration proposée
Des espaces et des moments de paroles sont-ils mis en place ?						
Des temps de débat sont-ils organisés ?						
Les règles de vie sont-elles élaborées collectivement ?						
Le fonctionnement démocratique est-il expliqué aux enfants ?						
Des temps de travail avec les partenaires éducatifs sont-ils organisés						
Les enfants rencontrent-ils des acteurs qui œuvrent pour la cité ?						
1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant						

Rendre les familles actives de la vie de leurs enfants au sein de la structure	1	2	3	4	5	Amélioration proposée
Le partenariat avec les familles est-il présent dans les projets mis en place ?						
Les moyens de communiquer avec les parents ont-ils été réajustés ?						
La participation des parents aux actions est-elle bonne ?						
Les parents sont-ils force de proposition dans les actions envisagées et menées ?						
L'image des parents a-t-elle évolué ? mode de garde de leurs enfants ? ou lieu de vie ?						
1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant						

Au-delà de l'évaluation des objectifs fixés dans le projet pédagogique, nous souhaitons régulièrement évaluer notre fonctionnement d'équipe et notre organisation. Ceci nous permettra de réajuster les dysfonctionnements et de mettre en place une dynamique d'équipe où chacun collabore à la qualité de l'accueil.

INTITULE	1	2	3	4	5	Amélioration proposée
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Comment s'est déroulée la préparation des activités ?						
Comment s'est déroulée la gestion des temps libres ou temps calme ?						
Comment s'est déroulée la gestion des repas, pique-nique et goûter ?						
Y-a-t-il eu une bonne transmission des informations, de lien et de la communication avec les familles ?						
Y a-t-il eu respect de la fatigue et plus généralement des rythmes des enfants ?						
Est-ce que les questions d'hygiène et de santé ont bien été prises en compte ?						
Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						

IV. Les accueils périscolaires :

1. La journée type :

JOURNEE TYPE PERISCOLAIRE

- 7h00-8h30 : accueil du matin, petit déjeuner si souhaité, temps d'activités libres et acheminement des enfants dans leurs écoles respectives ;
- 11h30-13h30 : pause méridienne pour les enfants de maternelle et élémentaires de l'école Saint-Morand, et des Etangs.
- 11h30-13h30 : pause méridienne pour les enfants d'élémentaire de l'école des Tuileries
- 11h40-12h00: temps d'activités libres dans la cour ou le préau
- 12h-13h10 : temps de repas pour les enfants, animé par les animateurs.
- 13h10-13h30 : temps d'activités libres avant le retour en classe.
- 16h30 -18h30 : retour dans nos locaux + pôles d'activités des accueils du soir

2. L'organisation de l'accueil :

a) L'accueil du matin

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 8h30.
- Tous les enfants sont accueillis sur le site principal (rue de Ferrette).
- Les enfants sont accueillis dans 3 salles différentes : 1 pour les primaires (salle du Loft), une pour les maternelles (salles des petits), et la cuisine pour y prendre le petit déjeuner.
- La veille, une liste de présence sera disposée dans le bureau des animateurs. Chaque animateur vérifie la présence ou non des enfants dans la salle.
- Vers 8h15, les enfants sont conduits dans leurs écoles respectives : à pied pour l'école des Tuileries, en minibus pour les écoles des Etangs et de St-Morand.
- Les animateurs prennent avec eux les listes correspondantes aux enfants dont ils ont la charge. Puis la restituent au bureau pour la saisie des présences.

Contenu :

- L'accueil du matin est court, les enfants viennent de se réveiller et ils sont au début d'une journée qui sera bien chargée entre l'école et l'accueil périscolaire. Il s'agit de proposer des animations légères, en autonomie. L'enfant doit pouvoir choisir de faire telle ou telle activité... ou de ne rien faire.
- Un petit-déjeuner équilibré sous forme de buffet est proposé aux enfants. Nous les invitons à goûter chaque famille d'aliment et de découvrir des saveurs qu'ils n'ont pas l'habitude de manger au petit-déjeuner. Cela permet également de gagner des minutes précieuses le matin.
- Dans chaque salle, l'animateur mettra en place quotidiennement des activités libres, les enfants auront alors la possibilité de choisir entre une de ces animations ou de regarder des livres dans l'espace lecture (chaque salle dispose d'un coin livre).
- Un nouveau temps d'hygiène est proposé aux enfants : le brossage des dents, accompagnés par un animateur, les enfants ont désormais la possibilité de se brosser les dents, matériel fourni par nos soins.

Objectifs :

- **Personnaliser l'accueil de l'enfant et du parent.**
L'animateur doit garantir aux parents et aux enfants un accueil personnel et attentif, afin de pouvoir garantir la transmission des informations et/ou le suivi pour l'enfant dans la journée. Il est donc important de saluer l'enfant, de se mettre à sa hauteur, et de s'assurer de son bien-être en arrivant à l'accueil. L'échange avec le parent à ce moment est primordial. Les enfants ne sont pas tous à l'aise avec la vie en collectivité, ce temps permet un moment privilégié où l'enfant, dans son individualité, est pris en compte, et sert de sas avant les temps de vie en groupe.

- **Adoucir la séparation de l'enfant et du parent.**

Cette séparation n'est que temporaire : toujours faire le lien avec les retrouvailles du soir. Ce point est très important pour les petits de 3 ans qui entament leur première année d'école. Il faut rester très vigilant pendant les premiers mois (de septembre à décembre) : « papa ou maman (ou une autre personne) viendra te rechercher ce soir ».

Beaucoup d'enfants ont un doudou (objet transitionnel). Le doudou fait le lien avec la famille en attendant de la retrouver. Ne pas négliger ce point car le doudou occupe une place très importante dans la vie de l'enfant à cet âge. Veiller à ce que l'enfant ait son doudou quand il le demande et qu'il puisse l'emporter quand il part pour l'école.

- **Sensibiliser les enfants à l'importance de l'équilibre alimentaire.**

Les petits déjeuners et goûters sont élaborés par nos soins, selon les règles d'une alimentation équilibrée et variée. Des outils ont été mis en place dans les espaces de repas afin que les enfants visualisent au mieux l'importance de cette bonne alimentation, et les différents qui la compose. Une animatrice est référente de la programmation des goûters de la semaine, et s'appuie sur le menu du repas de midi de notre prestataire pour équilibrer dans une même journée tous les apports nécessaires aux enfants et garantir un équilibre le plus sain possible. Elle assure également les achats des produits proposés au petit-déjeuner, sous forme de buffet, avec une vigilance particulière sur la qualité et la variété des éléments. Des produits faits maison, jus de fruits pressés, pain-perdu, crêpes, omelettes... viennent compléter du pain frais, des laitages, des céréales (du muesli...pas de chocapic).

- **Ritualiser l'accueil, notamment celui des petits (3-5 ans).**

Toujours effectuer les actions dans le même ordre. Cette manière d'agir est rassurante pour les petits. Le rituel est un acte prévisible qui permet à l'enfant d'anticiper la venue d'un évènement. Le rituel permet à l'enfant de se repérer dans le temps et dans l'espace. Pour que le rituel ait un sens, il doit s'inscrire dans la durée, être quasi permanent. S'il s'agit d'un acte isolé, il perd tout son sens.

b) L'accueil du midi

→ Déroulement **Site ① : Tuileries:**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h40 à 13h40
- Tous les enfants sont accueillis au restaurant scolaire au sous-sol de l'école des Tuileries.
- Le matin, les listes de présence des différents groupes sont disposées dans les bannettes à côté du bureau. Les animateurs prennent les listes et cherchent les enfants dans les écoles correspondantes. Ils vérifient la présence ou non des enfants. Si un enfant ne figure pas sur sa liste mais qu'il est présent dans le groupe, l'animateur le prend en charge et vérifie dans un 2^{ème} temps auprès de l'assistant de gestion ou de la direction.

- Un temps de jeux est proposé aux enfants à la sortie des classes jusqu'à 12h, début du repas.
- Le repas se déroule entre 12h00 et 13h10, entrecoupé d'animations courtes organisées par les animateurs, chacun référent d'un groupe d'enfants au sein du restaurant.
- Un second temps de jeux est proposé avant le retour en classe à 13h30.

→ Déroulement **Site ② : St-Morand/Les étangs :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30.
- Tous les enfants sont accueillis au restaurant scolaire St-Morand.
- Le matin, les listes de présence des différents groupes sont disposées dans les bannettes à côté du bureau. Les animateurs prennent les listes et cherchent les enfants dans les écoles correspondantes. Ils vérifient la présence ou non des enfants. Si un enfant ne figure pas sur sa liste mais qu'il est présent dans le groupe, **l'animateur le prend en charge** et vérifie dans un 2^{ème} temps auprès de l'assistant de gestion ou de la direction.
- Les enfants des Etangs sont acheminés en minibus.

Contenu :

→ Pour les Moyens-Grands :

- *Le moment du repas :* Chacun met en place des rituels pour que ce moment soit malgré tout un moment de répit mais aussi un moment d'éveil au goût.
- *Le moment de l'animation :* chaque midi, un temps d'activités libres est proposé aux enfants, avant le repas, ainsi qu'après le repas. Il s'agit de trouver l'équilibre entre le besoin de s'aérer après le temps de classe et la nécessité de prendre un repas dans de bonnes conditions (bruit, éducation au goût, rythme...). Des temps d'animation au cours du repas sont proposés aux enfants par les animateurs, chacun étant référent d'un groupe d'enfants : quizz, portrait chinois, mimes, devinettes, « ni oui ni non »...qui permettent aux enfants de passer un moment agréable mais sans pour autant dégrader le niveau sonore dans le restaurant.
- *Les temps d'hygiène :* l'équipe pédagogique veille à ce que les enfants intègrent et mettent en pratique les règles d'hygiène qui sont nécessaires à leur bien-être mais aussi à celui de l'ensemble de la collectivité : lavage des mains, nettoyage des tables, prévention dans la transmission des microbes...les enfants ont ainsi sensibilisés et impliqués

→ Pour les Petits :

- *Le moment du repas :* c'est un moment d'apprentissage : apprendre à respecter les autres et les aliments, apprendre à se servir des couverts, prendre le temps de manger dans le calme. Il est très important qu'il y ait un animateur par table avec les enfants.
- *Le moment de l'animation :* des malles d'activité seront disponibles, une avec des livres une autre avec des jeux d'extérieurs. Cette animation se fait dans les cours des écoles. Les enfants auront ainsi le choix entre une activité calme et une activité de motricité.

Objectifs :

- **Encourager l'enfant dans ses apprentissages** (notamment chez les petits), aux goûts, dans l'acquisition de l'autonomie (par exemple, l'utilisation des couverts, la maîtrise du couteau...)
- **Eduquer les enfants au goût**, proposer de goûter un peu à chaque aliment, de dire d'où viennent les aliments...les animateurs qui déjeunent le font à table avec les enfants afin de les stimuler :
« Dans tous les âges, l'exemple a un pouvoir étonnant, dans l'enfance, l'exemple peut tout. » Fénelon.

c) L'accueil du soir (voir le projet 2020-2021 en annexe) :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.
 - L'accueil du soir se déroule en 2 temps :
 - de 16h30 à 17h00 : un goûter est proposé aux enfants avant de passer aux ateliers (détaillé ci-après)
 - de 17h00 à 18h30 : accompagnement à la scolarité / éducation sportive/ ateliers « découverte, art et culture » / activités libres « malles Do it Yourself ».
- Tous les enfants sont accueillis sur le site principal.
- Les enfants sont accueillis dans les différentes salles en fonction du type d'atelier.
- Les listes de présence des différents groupes sont disposées dans les bannettes à côté du bureau. Les animateurs prennent les listes et cherchent les enfants dans les écoles correspondantes. Ils vérifient la présence ou non des enfants. Si un enfant ne figure pas sur sa liste mais qu'il est présent dans le groupe, **l'animateur le prend en charge** et vérifie dans un 2^{ème} temps auprès de l'assistant de gestion ou de la direction.
- Les enfants des Etangs et de St-Morand sont acheminés en minibus.

Contenu :

- *Le moment du Goûter* : c'est un moment de détente, de pause après une journée d'école, il se fait dans le calme, les animatrices prennent le temps de s'installer avec les enfants et de les questionner sur leur journée. C'est un moment convivial. S'il fait beau, le goûter est servi dans la cour des écoles. Les goûters sont élaborés avec attention afin de respecter l'équilibre alimentaire des enfants.
- *Le moment de l'animation* : chaque enfant rejoint l'atelier dans lequel il est inscrit.

- Les malles « do it yourself » ont été mises en place afin de développer l'autonomie des enfants dans leur temps libre, et de leur permettre de choisir comment ils veulent occuper leur temps, mais en même temps de développer leur créativité et leurs compétences, dans un cadre moins structuré que dans les ateliers péri-éducatifs. Ces malles sont thématiques et complétées par l'équipe d'animation, ainsi que par les propositions des enfants.

V. Les accueils du mercredi

le plan Mercredi : label obtenu en 2018

Dans la continuité de la volonté éducative mise en œuvre dans nos accueils, **les accueils du mercredi sont entrés dans une démarche de labellisation « Plan Mercredi »**. Ce label conventionné par la CAF met en évidence les qualités éducatives des actions mises en place, et la professionnalisation des équipes encadrantes. Il garantit aux usagers l'inscription de la structure dans une continuité d'amélioration de nos accueils, tant par les intentions éducatives développées que par l'accompagnement professionnel et pédagogique des enfants.

1. La journée type

JOURNEE TYPE DU MERCREDI

- 7h00-9h00 : accueil échelonné avec possibilité de prendre un petit-déjeuner équilibré.
- 9h00-11h45 : ateliers à la carte
- 11h30-12h00 : départ des enfants inscrits uniquement le matin et arrivée des enfants inscrits à l'accueil du midi et de l'après-midi
- 12h00-13h15 : repas
- 13h15-13h45 : temps de jeu en autonomie
- 13h30-14h00 : accueil des enfants inscrits uniquement l'après-midi
- 14h00-16h00 : Ateliers de loisirs éducatifs
- 16h00-16h30 : goûter
- 16h30-17h00 : temps libre ou fin de l'atelier
- 17h00 à 18h30 : départ échelonné

Les temps clés :

Le repas de midi : Chaque mercredi midi, les enfants déjeunent au restaurant scolaire (située sous l'école primaire des Tuileries) en deux groupes :

- **Les 3/6 ans :** un accompagnement adapté leur est proposé, les animatrices sont là pour leurs apprendre à tenir des couverts, à couper les viandes les plus faciles, à se tenir correctement à table, mais aussi pour découper les

plats les plus durs et inciter chaque enfants à goûter les aliments qui leurs sont proposés.

- **Les 6/12 ans :** les animateurs déjeunent à table avec les enfants et travaillent avec eux à l'éveil gustatif en incitant chaque enfant à goûter les différents aliments avant de porter un jugement (dire je n'aime pas, avant même d'avoir goûté).

Le temps des ateliers (cf projet 2020-2021) : Tous les mercredis après-midi, plusieurs ateliers ludo-éducatifs à destination des petits et des grands sont mis en place. L'intérêt de ces ateliers est de faire découvrir aux enfants une large palette de loisirs physiques, artistiques, culinaires, individuels ou collectifs et ce, tout au long de l'année. Les ateliers sont proposés aux enfants par période (entre chaque vacance scolaire), ce qui permet de varier les animations au cours de l'année scolaire.

Pour un bon fonctionnement des ateliers et le suivi du groupe, les enfants sont inscrits pour la période entière dans le même atelier afin de leur proposer des animations évolutives. Pour les enfants présents uniquement de manière ponctuelle, un atelier dit « occasionnel » est mis en place et propose aux enfants de travailler sur la thématique « au fil des saisons ».

La sieste des plus petits : Chaque mercredi, sur demande des parents, des enfants ou des animateurs qui observent un besoin chez l'enfant, nous accompagnons les plus petits pour un temps de sieste. Grâce à la lecture ou à la musique calme, l'animateur accompagne les enfants à la sieste, dans un lieu calme et adapté à ce temps de repos. Il reste avec les enfants jusqu'à ce qu'ils trouvent le sommeil et il est présent lors du réveil échelonné des enfants. Si ces derniers se réveillent tôt, ils ont la possibilité d'intégrer un atelier en cours et de participer à l'animation.

Le goûter : Après les ateliers de l'après-midi, les enfants se regroupent pour un goûter équilibré composé de différents aliments comme : les céréales, les fruits/compotes, les produits laitiers. C'est le moment de partager un instant calme et convivial avec les enfants.

Le départ des enfants : A partir de 17h les parents viennent récupérer leurs enfants. Un animateur coordinateur est chargé d'accueillir les parents et assure la transmission des informations de la journée. Pendant ce temps, les enfants sont en activités autonomes et encadrés par l'équipe d'animation. Le centre La Clef des Champs est ouvert jusqu'à 18h30.

Rôle des animateurs :

- Pendant l'accueil, l'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

- Les ateliers et leur organisation sont à la charge des animateurs. Ces animations se doivent d'être adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre au besoin des enfants.
- Evaluer les ateliers et procéder aux réajustements nécessaires.

La mise en œuvre d'une démarche qualité :

La structure dans une démarche d'amélioration des accueils a décidé de mettre en œuvre une évaluation globale de ses accueils afin de pouvoir s'assurer d'une nouvelle démarche qualité. Ses objectifs sont fixés pour l'ensemble des accueils proposés, et seront développés dès janvier 2019.

→ **Mettre en place une démarche qualité pour améliorer nos accueils**

- ❖ Mettre en œuvre un travail d'évaluation des différents dispositifs

Moyens :

- Impliquer l'ensemble des participants, salariés et usagers à l'évaluation des différents accueils.

- Etablir des procédures de travail en fonction des constats observés lors des différentes évaluations effectuées.

- ❖ Procéder aux réajustements nécessaires en améliorant les process de travail

Moyens :

- Corriger les différents process de travail, tant sur le plan des activités que sur le plan administratif.

- Mettre en place des groupes de travail en charge des différents réajustements.

- Organiser pour l'équipe une analyse des pratiques pour mesurer les écarts.

Mettre en œuvre une démarche qualité pour améliorer nos accueils	1	2	3	4	5	Amélioration proposée
La satisfaction des usagers est-elle prise en compte ?						
Les procédures en place sont-elles adaptées au fonctionnement et aux attentes ?						
Les évaluations pédagogiques sont-elles utilisées à des fins d'amélioration ?						

Les enfants ont-ils la possibilité de donner leur avis sur les accueils ou activités ?						
La qualité des services est-elle mise en avant et prise en considération ?						
1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant						